

**DEUX RÉUNIONS PUBLIQUES A NE PAS MANQUER :**  
**20 NOVEMBRE : A QUAND LE ZÉRO NUISANCE ?**  
**22 NOVEMBRE : A QUELS RISQUES SONT SOUMIS LES RIVERAINS ET SALARIÉS DE L'USINE SEINE AVAL ?**

*Rendez-vous le mardi 20 novembre à la Frette-sur-Seine et le jeudi 22 novembre à Achères pour discuter des nuisances et des risques de l'usine Seine aval. Ces réunions sont une occasion unique d'entendre des experts indépendants et le SIAAP parler en toute transparence des nuisances et des risques, industriels et sanitaires, de l'usine Seine aval. Toutes les solutions possibles seront étudiées et débattues afin d'améliorer le quotidien des riverains et des salariés de l'usine.*

**DES ATTENTES FORTES ENTENDUES PAR LA COMMISSION EN OCTOBRE**

La Commission neutre et indépendante, en charge d'animer le débat, a organisé en octobre 2 auditions pour connaître les attentes des riverains et des salariés sur ce projet. Vous trouverez sur le blog, <http://blog.debatpublic-seineaval.org>, les enseignements que la Commission a tiré de ces auditions.

**AVOIR TOUS LES ELEMENTS POUR COMPRENDRE**

De nombreux experts indépendants et le maître d'ouvrage de ce projet (le Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne) présenteront au cours des 2 réunions thématiques leurs solutions pour améliorer la qualité de vie des riverains et les conditions de travail des salariés.

➤ **Mardi 20 novembre à 20h à la Frette-sur-Seine** (*Base de Loisirs René Cholle, avenue des Lilas*)

**Comment réduire les nuisances de Seine aval ?**

Le SIAAP a annoncé un objectif de « zéro nuisance » pour 2015. Comment peut-il le garantir ? Comment autorités et riverains peuvent-ils contrôler le respect de cet objectif ?

Qu'est ce qu'une odeur ? Qu'est-ce qu'un bruit ? Comment peut-on mesurer ces nuisances ? La réunion débutera par quelques éléments pour une meilleure compréhension de ces phénomènes. À quelles nuisances sont confrontés aujourd'hui les riverains ? Que peuvent-ils attendre du projet de refonte ? Le SIAAP présentera ainsi les résultats de son auto-contrôle et les objectifs de son projet de refonte en matière de nuisances. Cette présentation sera suivie d'un débat avec Christian Duffy, président du CAPUI (Collectif pour l'annulation des pollutions urbaines et industrielles) et avec le public présent dans la salle.

Après cet état des lieux, des spécialistes analyseront les technologies disponibles à ce jour pour le traitement des odeurs et les possibilités d'auto-surveillance. Ces techniques, leur coût et leur impact environnemental seront évoquées ensuite, avant un débat sur la pertinence de ces procédés dans le contexte de refonte de Seine aval.

➤ **Jeudi 22 novembre à 20h à Achères** (*Espace Boris Vian – Place Georges Brassens*)

**Quels sont les risques industriels et sanitaires du site d'Achères ?**

Le projet soumis au débat public propose une usine de type couverte, désodorisée et automatisée. Ce type d'usine fermée est-elle faite pour l'homme qui y travaille ? Répond-elle au souhait des riverains de ne plus la voir, ni l'entendre, ni la sentir ?

Ce rendez-vous va permettre dans un premier temps de mettre sur la place publique les différents risques recensés. Prévenir les risques c'est à la fois agir sur la source de danger mais aussi agir sur l'homme au travail et assurer une bonne information des populations locales. L'Afsset, agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, présentera un état des lieux des connaissances scientifiques sur le sujet. Des organismes de contrôle, le SNS, la DRIRE, la DDASS, l'inspection du travail viendront expliquer leur rôle souvent méconnu et donc sujet à des interrogations. Ces témoignages permettront de soulever de nombreuses questions : la coordination de ces différents services est-elle suffisante ? L'usine est-elle examinée dans son ensemble ? Les salariés sont-ils en sécurité ?

**PARTICIPER AU DEBAT EN DEHORS DES REUNIONS PUBLIQUES**

Tout au long du débat, vous pouvez poser des questions ou exprimer un avis sur le site Internet [www.debatpublic-seineaval.org](http://www.debatpublic-seineaval.org), sur le blog (<http://blog.debatpublic-seineaval.org>) ou par courrier (CPDP Seine aval - 5 quai du Confluent – 78700 Conflans-Sainte-Honorine).